

Écrit par le 14 août 2024

## **PACA : appel à candidatures pour la 5<sup>ème</sup> édition du Prix Santé Entrepreneurs**



**Engagée auprès de 6.500 chefs d'entreprises et entrepreneurs sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse, Harmonie Mutuelle lance l'appel à candidatures pour une nouvelle édition du Prix santé entrepreneurs. Cette initiative a pour objectif de valoriser et récompenser les actions d'entrepreneurs en faveur de la santé et du bien-être de leurs salariés ou de leur environnement.**

Les entrepreneurs des régions PACA et Corse, adhérents ou non d'[Harmonie Mutuelle](#) ont jusqu'au 25 septembre s'ils veulent participer à la 5<sup>ème</sup> édition du Prix Santé Entrepreneurs organisée par l'acteur majeur de la protection sociale en France. Une dotation de 5.000 euros est prévue pour le premier prix et 1.000 euros seront attribués aux prix coup de cœur. Les lauréats régionaux seront connus le 11 octobre avant les lauréats nationaux dévoilés de 8 novembre.

Écrit par le 14 août 2024

## Récompenser les actions à impact positif sur la santé et l'environnement

Harmonie Mutuelle, protège plus de 140 000 entrepreneurs en complémentaire santé. Engagés pour améliorer les conditions de travail et valoriser le fait que la santé et le bien-être sont des conditions sine qua non de la réussite entrepreneuriale, les adhérents élus entrepreneurs membres de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs sont à l'origine de la création du Prix Santé Entrepreneurs.

Les prix nationaux seront attribués et remis aux entrepreneurs qui ont menés des actions internes à impact positif dans le domaine de la santé. Ils seront décernés selon les critères suivants :

- La santé, le bien-être du chef(fe)d'entreprise
- La santé, le bien-être de ses salariés
- La santé, le bien-être de ses clients
- La santé, le bien-être de son environnement au sens large

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. En qualité d'Entreprise Mutualiste à Mission, engagée auprès des entrepreneuses, des entrepreneurs et de leurs salariés, nous mettons en œuvre des solutions innovantes pour les protéger et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. » a déclaré [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle.